

CICA sur « le tourisme dans le 1^{er} arrondissement »

(11/05/06)

Ce compte-rendu a été rédigé par Barbara Blot

Cette réunion a eu pour objet le tourisme à Paris et s'est déroulée à l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris au 25, rue des Pyramides dans le 1^{er} arrondissement.

La séance était présidée par le Maire du 1^{er} Arrdt, M. Legaret accompagné de ses adjoints, et par M. Bros, adjoint au Maire de Paris chargé du Tourisme, accompagné par le président de l'Office du Tourisme (son nom m'échappe...)

Les associations présentes (environ 30 personnes) :

- Accomplir
- Amicale des locataires du 118, rue Rambuteau
- Châtelet-Les Halles
- Curiositas
- Glob'Halles
- Saint-Honoré Village
- Société de protection du paysage et de l'esthétique de la France.

La séance est ouverte par M. Bros, qui dit qu'il est très satisfait de nouveaux locaux rue des Pyramides (avant l'Office du Tourisme se trouvait aux Champs-Élysées), d'autant plus que les 50 % du tourisme parisien concernent le 1^{er} arrondissement. 90 employés travaillent dans ses bureaux.

M. Legaret, près avoir fait l'inventaire de bonnes et mauvaises choses du tourisme parisien, conclut en disant que le tourisme est pour lui une priorité. Il passe ensuite aux questions de la salle.

M. Chavonnet regrette que peu de choses étaient faites depuis 2003 lors du CICA du 5 juin : il a posé à l'époque des questions sur les animations culturelles et le patrimoine, et n'a jamais obtenu de réponse. Il parle ensuite des points à améliorer :

- signalisation des rues défilante
- absence ou insuffisance de points de renseignements touristiques et d'hôtesse d'accueil
- absence de documentation indiquant les lieux peu connus à visiter dans le 1^{er}.

M. Legaret répond que la mise en place des panneaux de signalisation dépend de la voirie et sa réglementation est très stricte. Il demande lui-même depuis des mois la meilleure signalétique pour la rue St. Honoré : sans succès. Il ajoute qu'il est très demandeur des kiosques de renseignements, plutôt situés dans l'Est du 1^{er}.

M. Bros dit que le prix du m² à payer pour pouvoir installer ces kiosques est très élevé, surtout dans les endroits très fréquentés (aéroports et gares). L'Office du Tourisme a fait l'essai d'installer un point d'information à Beaubourg et il n'a pas été concluant. M. Bros pense plutôt à l'utilisation accrue de l'Internet dans les hôtels pour s'informer, réserver des places pour les visites de la ville et les spectacles. Il rappelle que l'Office du Tourisme n'a pas de moyens colossaux : c'est une association (loi de 1901) qui vit surtout des cotisations et des dons de ses 2.000 membres.

En ce qui concerne de visiter les endroits moins connus, M. Bros rappelle qu'il existe une association « Paris est à vous », qui fait connaître aux touristes les endroits insolites.

M. Chavonnet admet que l'installation de kiosques est très chère, mais on pourrait multiplier des agents de renseignements, par ex les étudiants parlant les langues étrangères ; ce serait sûrement plus abordable. En attendant il suggère, dans l'immédiat, d'installer un porte-document/présentoir dans l'Office du Tourisme et dans le hall de la Mairie du 1^{er}, avec une documentation multilingue.

M. Legaret est d'accord pour engager les ambassadeurs d'accueil et pour présenter les dépliants touristiques dans sa Mairie.

M ; Bros ajoute qu'il y a beaucoup de kiosques à journaux qui renseignent sans arrêt les gens : on pourrait officialiser cette partie de leur « travail » ; c'est une idée à creuser.

M. Chavonnet est d'accord pour s'impliquer concrètement, au nom du Conseil de Quartier, dans la création des points d'informations et l'organisation des parcours touristiques insolites dans le 1^{er}.

Quelqu'un dans la salle dit qu'il faut signaler mieux les nouveaux bureaux rue des Pyramides, car ils sont difficiles à trouver. Il ajoute que, pour informer les touristes, il faut engager plutôt des professionnels que des bénévoles.

Une autre personne rappelle qu'il y a beaucoup de touristes français qui viennent des autres régions de France ou même de la banlieue parisienne et qu'il ne faut pas les oublier.

M. Chevalier dit qu'au Louvre il y a plusieurs entrées qui ne sont pas bien signalées, en plus il y a des grilles qui cachent les portes. En conséquence les touristes n'y vont pas en pensant que c'est fermé. M ; Legaret dit qu'il a demandé de résoudre ce problème, mais on lui a répondu que c'était voulu à cause du plan vigi-pirate.

Mme Champetier de Ribes est d'accord avec M. Bros pour développer l'utilisation d'Internet pour améliorer les services rendus aux touristes. M. Legaret lui propose de se joindre à M. Chavonnet pour développer des points d'accueil dans le 1^{er}. Il évoque la Maison d'Andorre comme l'endroit possible pour la création d'un centre d'information. Mme Champetier de Ribes dit qu'il faut chercher d'autres idées pour visiter Paris : ballades insolites en bus par exemple. Elle parle de la mauvaise qualité des restaurants parisiens. Il faudrait diriger les touristes dans les restaurants qui respectent leurs clients et où les serveurs connaissent au moins l'anglais. M. Bros répond que l'Office du Tourisme s'occupe déjà de ce problème : son site qui est accessible en 13 langues (www.parisinfo.com), répertorie les endroits qui propose une cuisine correcte et un bon accueil.

Mme Champetier de Ribes signale aussi que les statues à la station du métro Louvre sont poussiéreuses. M. Legaret est prêt à consigner une lettre demandant le nettoyage de ses statues.

M. Raoul propose que les policiers qui parlent l'anglais le signalent par le port des badges. Il pense qu'il faut développer le nombre des chambres d'hôtes à Paris : c'est une formule qui marche très bien en France et à l'étranger. Les hôtes pourraient non seulement accueillir les touristes, mais aussi les informer et les guider dans Paris. M. Bros dit qu'il existe un manuel qui mentionne les chambres d'hôtes qui existent déjà à Paris (300 chambres), mais c'est peu par rapport aux hôtels traditionnels (75.000 chambres). Il ajoute pour ceux qui seraient intéressés, que des réunions sont organisées dans les mairies, où on explique à des particuliers comment créer une chambre d'hôtes.

M. Legaret dit qu'il faut créer à la Mairie une cellule en liaison avec l'Office du Tourisme pour travailler ensemble sur toutes ces questions. M. Le Garrec qui est chargé du tourisme, prend note.

M. Barthe ajoute que tous les circuits Bis de la capitale devraient être mentionnés dans le guide annuel de Paris.

Mme Mathon parle des problèmes liés à la circulation des cars dans Paris. Elle donne l'exemple de parking de 80 places qui a été construit sous le Louvre (et payé par la Ville), et qui n'est pas utilisé : les chauffeurs de bus continuent à tourner dans les rues en attendant le retour des touristes. M. Legaret souligne que des efforts ont été faits : avant la construction du parking, c'était bien pire ! La situation s'est également améliorée rue des Pyramides, après les travaux. Mais il n'oublie pas que chaque année, il y a 6 millions de visiteurs au Louvre (la même chose pour la Tour Eiffel), et qu'il est vraiment urgent de faire quelque chose pour résoudre le problème des cars.

M. Bros ajoute que les chauffeurs n'aiment pas aller au sous-sol, en plus c'est payant, et les visites sont souvent très courtes, donc ça ne vaut pas la peine de se garer pour ressortir peu de temps après. L'une des solutions serait de rendre les prix attractifs et de guider les chauffeurs avec un téléphone portable. Il existe déjà un numéro spécial à leur disposition. Mais il faut trouver d'autres mesures : chaque jour, 2.000 cars rentre dans Paris !

M. Legaret préconise pour transporter les touristes à Paris, de combiner le bus et le bateau : ce mode de transport existe déjà à Bercy.

M. Touchandler (la société de protection du paysage et de l'esthétique), intervient pour dire qu'il faut faire attention avec les panneaux indicateurs, bien les cibler pour ne pas polluer le paysage de Paris. Il n'est pas d'accord avec M. Legaret en ce qui concerne les cars : la situation ne s'est pas du tout améliorée : bien au contraire, les cars stationnent souvent en troisième fil autour de la fontaine place de la République.

M. Touchandler s'adresse à Mme Champetier de Ribes pour rectifier ce qu'elle a dit dans ses questions écrites : au XII siècle, la rue de Rivoli ne s'appelait pas la rue « des mauvaises conseils », mais la rue « des mauvaises paroles » et sur une petite partie seulement.

Mme Trombousse dit qu'on pourrait utiliser à Paris des mini-cars et laisser des gros bus en dehors de la ville : ce serait plus facile de manoeuvrer dans les rues étroites de la capitale.

M. Bros lui répond que cette solution a été envisagée, mais cela revient deux fois plus cher.

M. Chavonnet demande pourquoi supprimer les colonnes Maurice (affichage sur les spectacles) pour les remplacer par autre chose, peut-être moins bien et qui coûtera plus cher ? M. Bros est d'accord avec lui : ce serait dommage de faire disparaître ces colonnes. Il pose la question à M. Le Garrec, qui dit que c'est tout à fait normal : il y a eu un appel d'offre et c'est une autre société qui a été choisie. Il y aura donc d'autres colonnes, mais qui ressembleront aux anciennes. Il ajoute que le même sort se prépare pour les fontaines Wallace. M. Le Garrec pose une question à M. Bros : l'Office du Tourisme s'intéresse-t-il à l'utilisation des MP3 lors des circuits touristiques, pour éviter tout support papier ? Il ajoute qu'il faut rassurer les gens qui hésitent à venir à Paris, surtout après les événements en banlieue : au Japon par exemple, les guides conseillent d'éviter Paris, car c'est trop dangereux.

M. Bros lui répond d'abord sur les MP3 : il n'a pas encore réfléchi à la question, mais leur utilisation lors des visites de Paris est envisageable. En ce qui concerne de rassurer les touristes, la police française fait tout ce qu'il faut dans ce sens.

Juste à la fin de la réunion, M. Le Garrec lit un communiqué des syndicats de la Samaritaine qui tiennent de sources sûres (un référé) que la Samaritaine va être vendue par LVMH, sans préciser à qui. Ce qui veut dire que les promesses de reclassement ou de ré-emploi des ex-salariés ne seront pas tenues. M. Legaret confirme la nouvelle en ajoutant que, dans le cadre de PLU, Mme Barbé a précisé que les locaux de la Samaritaine devraient abriter, après les travaux, exclusivement le commerce (et non les bureaux par exemple). La Ville a donc fait tout son possible mais LVMH, en tant que propriétaire, aura le dernier mot.

La séance est levée à 20 h 00.